



Monsieur Philippe GOFFIN

Ministre des Affaires étrangères et de la Défense
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles

Monsieur Didier Reynders

Commissaire européen à la Justice
Rue de la Loi 200
1049 Bruxelles

Bruxelles, le 2 septembre 2020

Concerne : Décès de Ebru Timtik et situation des avocats en Turquie

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de la Défense,

Monsieur le Commissaire européen à la Justice,

Nous avons l'honneur de vous écrire en tant qu'organisations d'avocats et de défense des droits humains.

Nous avons appris le décès, ce jeudi 27 août 2020, de Maître Ebru Timtik, avocate turque, des suites d'une grève de la faim longue de 238 jours entamée pour dénoncer les procès injustes dont plusieurs dizaines d'avocats turcs font l'objet et revendiquer un procès équitable.

Cette macabre nouvelle a été abondamment relayée et commentée par la presse belge, européenne et internationale.

Outre l'indignation et la peine immense que cette nouvelle suscite, elle nous rappelle le sort tragique réservé aux avocats engagés dans la défense de personnes opposées au gouvernement turc.

Depuis 2017, vingt avocats turcs appartenant à la Progressive Lawyers Association et au People's Law Office font l'objet de poursuites judiciaires injustes. Les avocats poursuivis se sont illustrés pour avoir pris la défense des familles des mineurs décédés à Soma et Ermenek, des populations expulsées de leur maison car victimes de la transformation urbaine, des familles des citoyens tués sous la torture

dans les postes de police et dans les prisons, de ceux jugés pour leurs opinions, des fonctionnaires, travailleurs et des défenseurs des libertés,...

Ces avocats font l'objet de procès politiques et sont accusés d'appartenance à une organisation terroriste, pour avoir simplement exercé leur métier. Les accusations de terrorisme dont font l'objet ces avocats sont uniquement fondées sur de vagues déclarations de témoins anonymes, dont certains ont admis être en situation de détresse psychologique au moment de ces déclarations.

Malgré la présence assidue d'observateurs internationaux, la justice n'est rendue ni de manière impartiale, ni de manière indépendante.

Ces avocats ont été condamnés, à ce jour à un total cumulé de plus de 159 années de prison fermes.

Le décès de Ebru Timtik ne doit pas nous faire oublier que sa grève de la faim a été entamée aux côtés de son confrère, Aytaç Unsal, en grève de la faim depuis plus de 200 jours et dont la libération pour raisons de santé a déjà été rejetée par un tribunal.

Considérant la fin tragique qu'a connue Ebru Timtik, nous nous permettons de vous interpellier pour demander d'intervenir auprès des autorités turques pour obtenir la libération immédiate et sans condition de Aytaç Unsal, afin qu'il ne subisse pas le même sort que sa consœur, ainsi que la garantie d'un procès équitable pour l'ensemble des avocats turcs.

Vos interventions conjuguées auprès des autorités turques serait à ce titre essentielle, le cas échéant aux côtés de vos homologues européens afin d'infléchir ce gouvernement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de la Défense, Monsieur le Commissaire européen à la Justice, à l'assurance de notre haute considération.

Le Conseil des barreaux européens

Me Ranko PELICARIĆ, Président

Avocats.be

Me Xavier VAN GILS, Président

Le Syndicat des Avocats pour la Démocratie

Me Louise LAPERCHE, Présidente

La Fédération Internationale pour les Droits Humains

Me Alexis DESWAEF, Vice-Président

Avocats Sans Frontières

Me Patrick HENRY et Me Jean-Marc VERJUS,
Administrateurs
Mme Chantal VAN CUTSEM, Directrice générale

L'ordre français du Barreau de Bruxelles

Me Maurice KRINGS, Bâtonnier

Le Barreau du Brabant wallon

Me Benoît HAVET, Bâtonnier

Le Barreau de Liège

Me Bernard CEULEMANS, Bâtonnier

Le Barreau du Luxembourg

Me Daniel HENNEAUX, Bâtonnier

Le Barreau de Namur

Me Olivier VAN DE LAER, Bâtonnier